

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MIGADO

Jeudi 28 juin 2018

Rapport moral du Président

Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence à cette assemblée générale, ce qui atteste, s'il en était besoin, de l'intérêt que vous accordez à l'association MIGADO et surtout aux nombreuses actions qu'elle porte dans les domaines de l'environnement en général et plus particulièrement de la restauration et du soutien des populations de poissons migrateurs ainsi que de l'amélioration des milieux dans lesquels ils évoluent.

Cette association est la plus importante des associations migrateurs de France, compte tenu notamment du nombre et de la diversité des actions qu'elle réalise, ce qui nécessite bien entendu des moyens humains importants. Je vous rappelle pour mémoire qu'actuellement, l'effectif du personnel est de 29 salariés effectifs, équivalent à 27 employés à temps plein, plus 15 salariés en CDD.

Vous m'avez élu président de cet organisme, à la demande de Claude ROUSTAN, Président de la FNPF, en juin 2009. Lors de ma prise de fonctions, j'ai très rapidement constaté que des mesures urgentes s'imposaient et j'ai donc réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour améliorer le fonctionnement de l'association MIGADO. Ce diagnostic m'a orienté vers trois sujets à mon avis importants, voire primordiaux.

Tout d'abord, la taille et la structure même de l'association nécessitaient la mise en place d'une gouvernance adaptée en ce qui concerne les relations humaines, les études techniques et la communication (interne et externe), ceci pour permettre un fonctionnement optimal avec le souci constant que MIGADO soit vue et appréciée comme une entité bien structurée, dynamique, efficace, reconnue pour la haute technicité et l'expertise qu'elle est capable de mettre en œuvre via les moyens dont elle dispose, techniques et bien sûr humains.

Je peux aujourd'hui vous affirmer que cette gouvernance est bien en place et qu'elle fonctionne de manière très satisfaisante. Je dois reconnaître d'ailleurs que l'arrivée au sein de la structure de Stéphane LUCAS, notre directeur, excellent manager, a permis d'avancer et de mieux structurer le fonctionnement de l'association. De même, l'arrivée de Lucie VILLIGER, responsable comptable et financière avertie, a parachevé cette restructuration.

Bien sûr, certaines décisions, quelques fois désagréables mais nécessaires (licenciements pour fautes graves, ruptures conventionnelles des contrats de travail, aménagements des fiches de postes, changements d'affectation) ont dû être prises dans l'intérêt de l'organisme, mais aujourd'hui, je soutiens que MIGADO est un bel outil.

Cela étant, j'entends dire ici ou là que la structure est trop importante et qu'il conviendrait de "réduire la voilure". A ce jour, l'effectif est de 27 salariés (équivalents temps plein). Cet effectif ayant peu évolué depuis quelques années si ce n'est pour répondre à la prise en charge de la pisciculture de Castels et surtout du programme esturgeon européen que, je vous le rappelle, vous avez entérinée à l'unanimité lors de notre assemblée générale tenue à BRAX le jeudi 30 juin 2011. Tout ceci pour vous dire que MIGADO ne souffre en aucun cas d'expansionnisme. Ainsi, "réduire la voilure", comme on l'entend, signifierait qu'il faut abandonner aujourd'hui des actions que l'on nous a demandé de mettre en place il y a quelques années. Je ne pense pas que ce soit une bonne stratégie au regard de la sauvegarde des poissons migrateurs en général et de la confiance que nos partenaires semblent nous témoigner.

Cependant, le groupement migrateurs Charente – Seudre rejoindra effectivement MIGADO le 1^{er} septembre prochain et cela aura pour effet d'augmenter l'effectif de l'association d'une personne, François ALBERT, chargé de mission. Ce rapprochement s'effectue à la demande de la FNPF, dans le but que la structure se rapproche de l'entité de bassin. Ce rapprochement a été acté ce matin par l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue ici même.

Le second point auquel j'ai dû réfléchir a trait aux délais de paiement de nos actions et plus particulièrement aux délais relatifs aux fonds FEDER, les autres cofinanceurs de nos actions, notamment l'Agence de L'Eau Adour - Garonne, respectant des délais beaucoup plus brefs. Une des tâches prioritaires était donc de réduire sensiblement les délais de paiement de nos actions. Je dois vous avouer que malgré un suivi précis, voire pointilleux et des relances fréquentes, ces délais ne se sont pas améliorés. Nous respectons pourtant maintenant strictement tant les délais impartis pour les dépôts des dossiers que les règles des cahiers des charges y afférentes. Cela étant, nous n'avons pas renoncé pour autant.

Ainsi, nous avons pu obtenir des découverts ou des ouvertures de lignes de crédit de la part des services bancaires ainsi qu'une avance de trésorerie par la FNPF et je tiens à remercier sur ce dernier point Jean-Louis MOLINIÉ pour son implication dans cette affaire. Je précise que ces facilités sont garanties par la production de conventions signées par les préfets de région concernés et moi-même.

Là encore, on entend dire ici ou là qu'il faut réduire la voilure afin de ne plus faire appel à l'EUROPE comme financeur, compte tenu des délais de paiement que cela implique. Je pense qu'il faut ici se poser la question suivante : doit-on laisser tomber les actions en faveur des poissons migrateurs, espèces patrimoniales, au seul motif que certains délais de paiement sont trop longs, sachant que toutes nos actions sont financées et que les conventions signées avec nos partenaires leur confèrent la nature de créances acquises ? Le bilan équilibré de l'association en atteste. Il faut de plus savoir que les fonds FEDER dédiés aux opérations liées à l'environnement n'ont été utilisés qu'à concurrence de 37% en 2017, le reste étant affecté à d'autres chapitres budgétaires car non utilisé.

Tout ceci pour vous dire et surtout vous faire comprendre que réaliser moins d'actions qu'auparavant ne résoudrait en aucun cas les problèmes de trésorerie de l'association.

Le troisième sujet sur lequel il m'ait apparu urgent de travailler est la communication, tant interne qu'externe.

Tout d'abord la communication interne. Dès 2010, des réunions mensuelles avec les chargés de missions ont été mises en place. J'ai tenu à les sensibiliser sur leur rôle de relais dans les divers sites gérés par l'association dans le but d'instaurer une communication tant descendante qu'ascendante et je n'ai cessé de le répéter, mais cela me semble primordial, dans la plus parfaite loyauté.

Je peux vous affirmer qu'aujourd'hui, hormis quelques mises au point nécessaires et indispensables, mais inévitables dans une structure de cette taille, pour régler certains incidents mineurs, je suis assez satisfait du résultat obtenu dès lors que de gros progrès ont été faits et sur ce point, je remercie Stéphane LUCAS pour son implication. Il reste bien sûr plein de choses à faire, mais je n'ai pas l'impression d'avoir prêché dans le désert. Je ne vais pas pour autant faire preuve d'autosatisfaction démesurée tant l'ampleur du travail à accomplir quotidiennement pour continuer à professionnaliser l'association et la rendre encore plus performante, efficace et crédible auprès des tiers est vaste. Cela étant, avec le soutien efficace et sans faille de tous, des améliorations importantes doivent et peuvent encore être réalisées, sans pour autant avoir la prétention d'atteindre la perfection, ce qui serait totalement utopique.

La communication externe ensuite. Sur ce point, j'ai souhaité que MIGADO qui n'a d'existence légale qu'à travers vous, administrateurs représentants des pêcheurs, via les fédérations ou organismes que vous présidez ou représentez, travaille le plus souvent possible et dans le meilleur état d'esprit avec vos services, qu'ils soient techniques ou administratifs. Sur ce point, il faut que les mots communication et mutualisation ne restent pas vains. Vous avez pu vous rendre d'ores et déjà compte, au travers de la présence des représentants de MIGADO sur certaines actions, que nous œuvrions dans cette voie.

En ce qui concerne l'information proprement dite, je suis tout à fait convaincu que vous mériteriez d'en recevoir plus et plus souvent en provenance de MIGADO. Cependant, beaucoup de choses ont été faites. Des bulletins hebdomadaires pour les montaisons et dévalaisons de toutes les espèces, des bulletins périodiques pour l'anguille et l'esturgeon vous sont transmis régulièrement. Par ailleurs, le site internet de l'association a été "reconstruit" et une page Facebook ouverte.

On saisira bien entendu l'occasion de faire davantage et mieux en fonction des possibilités de chacun, mais constatez tout de même que ce n'est déjà pas rien.

Enfin, Stéphane LUCAS et moi-même, chaque fois que nos disponibilités respectives nous le permettent, nous rendons sur les divers sites gérés par MIGADO pour faciliter les échanges directs entre salariés et nous.

Pour en terminer, je tiens à vous dire que c'est un véritable challenge que m'a confié Claude ROUSTAN en 2009 et si ce n'est ni honorifique ni reposant, c'est exaltant et passionnant et

aujourd'hui, je suis à même d'affirmer que MIGADO est un magnifique outil qui fonctionne bien et de manière rationnelle avec le souci permanent de favoriser les populations de poissons migrateurs et les milieux dans lesquels ils vivent, et ce dans l'intérêt des pêcheurs. Sachez que vous pouvez compter sur le dévouement, le savoir faire, l'expertise, la conscience professionnelle, la passion même de tous pour œuvrer ensemble à la réalisation des objectifs qui sont les nôtres.

Je ne peux conclure sans remercier tous ceux qui œuvrent avec moi, Stéphane, Lucie, Christine, Valéry et Patricia, salariés administratifs qui me supportent au quotidien et je leur accorde que je suis souvent exigeant, ainsi que les salariés techniques (chargés de missions, techniciens et pisciculteurs) qui, par la qualité de leur travail et leur implication personnelle, participent activement à la réalisation des objectifs de MIGADO et lui permettent ainsi d'être reconnue comme une référence dans ses domaines d'intervention.

Mes remerciements vont également à vous, Madame et Messieurs les administrateurs, Messieurs les délégués migrateurs qui, par votre soutien et votre collaboration, permettez à MIGADO d'avancer dans le bon sens, à savoir la sauvegarde de toutes les espèces de poissons migrateurs dans le strict respect de l'environnement.

Il est important, encore plus aujourd'hui qu'hier compte tenu de l'état des populations de poissons migrateurs que nous soyons unis, fédérés pour permettre à MIGADO d'œuvrer pour leur restauration !

Je n'oublie pas bien entendu nos partenaires financiers car sans leur concours, rien de tout cela ne serait possible.

Dans l'immédiat, je vais passer la parole à Philippe REBOURS qui va nous dire un mot sur le rapprochement entre le Groupement Charente – Seudre et MIGADO.

Ensuite, M. Patrick GRAS, notre expert comptable nous présentera le détail des comptes de l'exercice 2017 et M. Pierre GUNDELWEIN, Commissaire aux Comptes donnera lecture de son rapport. Je tiens à les remercier tous les deux pour leur disponibilité et leur dévouement, étant bien conscient qu'ils représentent un peu pour nous une "assurance tous risques".

Je vous remercie pour votre attention.

Alain Guillaumie